



## Pret en famille non remboursé

-----  
Par STEF79

Bonjour,

Je me permets de vous solliciter car je cois que je me suis faite avoir par mon frère.

Je vous explique, mon frère m'a demandé de lui prêter de l'argent à plusieurs reprises, soit au total plus de 11000?, il lui reste encore 8500? à me rembourser mais refuse de le faire ( bipolaire endetté!!)

Le premier prêt date de 2014 et après ca s'échelonne jusqu'à fin 2023 ( depuis j'ai stoppé l'hémorragie )

Evidemment comme c'est mon frère j'avais confiance en lui et je ne lui ai pas fait signer de reconnaissance de dettes.

Y a t'il un recours légal, même si la majorité de la dette date de plus de 5 ans.

Merci d'avance pour vos réponses et bonne soirée.

-----  
Par kang74

Bonjour

Non , aucun, à part s'il a remboursé quelque chose dans les 5 ans et que vous avez des elements écrits qui confirmerait qu'il vous doit quelque chose, et combien .

M'enfin , même si la dette était reconnue ( devant la justice donc) on ne tond pas un oeuf et les bipolaires peuvent facilement faire effacer leurs dettes lors du dossier de surendettement .

Cela fait partie des symptômes de la maladie :il faudrait qu'un membre de la famille en prenne conscience et demande une mesure de protection pour quelqu'un d'autre gère son budget .

-----  
Par STEF79

Bonsoir,

Je vous remercie pour votre retour.

Il a effectivement commencé à me rembourser en octobre et novembre 2023, j'ai tous les messages ou il me demande de l'argent, j'ai trace de mes virements bancaire ou paiement via l'application Lydia, et celui ou il me demande combien il me doit et me propose un plan de remboursement à raison de 500? par mois

( Il m'a remboursé 2 fois 500? en octobre et décembre 2023 soit 1000? puis il m'a redemandé 800? en janvier 2024, c'est la que j'ai stoppé l'hémorragie)

Pour info il a des dettes un peu partout qui n'ont pas été effacées mais étalées ou suspendues durant 6 mois car il gagne très bien sa vie ( 80k? annuel + primes)

Donc comment dois je procéder avec tous ces éléments en mains?

Merci!!!!

-----  
Par kang74

Il faut aller devant le tribunal faire reconnaitre la dette .

Vu les sommes en jeu,vu que vous n'avez pas de reconnaissance de dettes ( obligatoire normalement en cas de prêt de plus de 1500e) le conseil d'un avocat est obligatoire .

Il plaidera sur le fait qu'étant votre frère et gagnant bien sa vie, vos liens vous empêché d'exiger une écrit .

Article 1360

Version en vigueur depuis le 01 octobre 2016

Modifié par Ordonnance n°2016-131 du 10 février 2016 - art. 4

Les règles prévues à l'article précédent reçoivent exception en cas d'impossibilité matérielle ou morale de se procurer un écrit, s'il est d'usage de ne pas établir un écrit, ou lorsque l'écrit a été perdu par force majeure.

Attention, cela c'est l'étape pour faire reconnaître la dette vu que vous n'avez pas d'écrit .

NB : Ce n'est pas parce qu'on gagne bien sa vie, qu'on n'a pas besoin de mesure de protection à ce sujet et qu'on ne peut pas se retrouver sans rien .

Je répète, c'est un symptôme de la maladie qui empêche d'avoir des notions de bon sens suivant les périodes .

Car je pense , que si vous lui prêtiez alors qu'il gagne bien sa vie, c'est que justement vous pensiez qu'il en aait besoin ( et il en a peut être besoin suivant son niveau d'endettement qui ne doit pas que concerner que vous)

-----  
Par STEF79

On justement c'est un mythomane en puissance qui est tes intelligent et qui manipule tout le monde même ses médecins puisqu'il leur interdit de prendre contact avec moi.

La grosse somme c'est pour l'aider à louer un appart

Et après, je me suis fais pirater mon compte, je me suis fait voler ma carte, j'ai perdu la carte, je n'ai plus de liquide paye mon taxi a l'arrivée chez toi, je me suis fais cambrioler?

C'est un beau parleur, qui excelle dans sa profession, il enfume tout le monde!! Et aime briller en société

Ou encore les vacances que j'ai avancé pour lui ?..

-----  
Par STEF79

Et bien sûr j'ai la trace de tout

-----  
Par Isadore

Bonjour,

qui manipule tout le monde même ses médecins puisqu'il leur interdit de prendre contact avec moi

Ce n'est pas de la manipulation que de prier ses médecins de respecter la loi. Un médecin est soumis au secret professionnel. L'état de santé d'une personne ne regarde que lui, par défaut. Même un mineur peut exiger le respect du secret médical à l'égard de ses parents, alors un adulte à l'égard de sa fratrie...